

De : Naceur Najla

Cc : ucv_ucv.ch; info_adcv.ch; thierry.largey@unil.ch; Communication DGAIC; DGE-Mail-Médias; Lapique Gaëlle; Bourgnon Julien; Rytz Yvan; Strehler Perrin Catherine; Rausis Nathalie; Combremont Gaël; Nançoz Nicolas; Sachot Sébastien; Hofmann Frédéric; Beuchat Sébastien; Scaramuzzino Margherita; Cavin Alexandre; Reimann Noémie

Objet : Message à l'attention des communes vaudoises : informations sur le patrimoine arboré

Date : mercredi, 13 novembre 2024 09:33:29

Pièces jointes : [LE_CSR_NNR_to_Communes_PatrimArb_proced_20241113.docx](#)
[LE_CSR_NNR_to_Communes_PatrimArb_proced_20241113.pdf](#)

Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics,
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Vous trouverez en annexe un courrier relatif au patrimoine arboré, avec des clarifications sur les procédures de dérogation, le statut des arbres secs, la possibilité d'introduire une taxe communale en cas d'abattage illicite. Sur cette base, nous avons mis notre [règlement-type](#) à jour. La [marche à suivre pour les communes](#) vous donne également des indications utiles sur les étapes d'approbation du règlement communal.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous présentons, Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, nos cordiaux messages.

Destinataires :

Communes vaudoises

Copies :

Préfectures

Direction des affaires communales et droits politiques

UCV et AdCV

Secrétariat général DJES

UNIL, Prof. T. Largey

DGE Communication

DGE UDEI, N. Reimann

NAJLA NACEUR

CHEFFE DE SECTION

Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES)

Direction générale de l'environnement (DGE)

SECTION Nature dans l'espace bâti et paysage

Avenue de Valmont 30b - 1014 Lausanne

+41 21 557 86 45

najla.naceur@vd.ch

VD.CH